

## Classes à Horaires Aménagés Théâtre au collège Châteaudun de Belfort

**Rentrée 2019**

Classes de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>

**NOTE D'INFORMATION AUX FAMILLES**

### 1. Qu'est-ce qu'une classe à horaires aménagés théâtre (C.H.A.T.) ?

L'objectif principal d'une scolarité en C.H.A.T. est de s'appuyer sur le théâtre pour aider l'élève à réussir au mieux son parcours scolaire tout en développant sa culture humaniste. L'idée est, à travers l'enseignement du théâtre, d'aider l'élève à construire des compétences qui lui serviront dans toutes les disciplines.

L'enseignement du théâtre est assuré conjointement par le collège, dans le cadre des cours de français et par le conservatoire à rayonnement départemental du Grand Belfort (CRD).

### 2. Où se trouvent ces classes ?

Dans le Territoire de Belfort, un dispositif C.H.A.T. est ouvert depuis la rentrée 2018 au collège Châteaudun de BELFORT. Il est proposé à tous les futurs élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> du département désireux de s'initier au théâtre ou d'enrichir leurs compétences dans ce domaine et de participer à des projets collectifs.

### 3. Quelles sont les conditions pour entrer en C.H.A.T. ?

Tous les élèves scolarisés en CM2 ou en 6<sup>ème</sup> au cours de l'année scolaire 2018-2019 peuvent postuler pour entrer en C.H.A.T., même s'ils n'appartiennent pas au secteur du collège Châteaudun.

Des activités complémentaires pourront s'ajouter au temps scolaire : projet artistique à préparer, spectacles à voir. Votre enfant s'engage à y participer. C'est la raison pour laquelle la motivation est la condition première de l'inscription en C.H.A.T.

L'entrée en C.H.A.T. est prononcée par le directeur académique des services de l'éducation nationale, après avis d'une commission qui étudie la motivation de chaque élève et la pertinence d'une entrée en C.H.A.T. pour sa future réussite scolaire.

### 4. Comment candidater ?

- Remplir le dossier de candidature remis par l'établissement scolaire actuellement fréquenté par votre enfant sur simple demande. Ce dossier est également téléchargeable à l'adresse : <http://www.ac-besancon.fr/spip.php?rubrique115> - Menu orientation ➔ classe CHAT
- Rendre impérativement ce dossier pour le **25 mars 2019** à l'établissement scolaire actuellement fréquenté par votre enfant.
- Pour les élèves entrant en 6<sup>ème</sup> : indiquer le choix de la C.H.A.T. du collège Châteaudun sur la fiche de liaison (volet 2) que le directeur d'école vous remettra **à compter du 5 mars 2019** ; la fiche ainsi complétée vaut demande de dérogation.

Votre enfant pourra être invité à se présenter à un entretien. Vous serez informés par courrier de la décision du directeur académique des services de l'éducation nationale.

### 5. Pour en savoir plus,

- A la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN)  
Division des élèves et de la scolarité : 03 84 46 98 67
- Au collège Châteaudun  
Secrétariat : 03 84 21 62 88